

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 30 (1922)
Heft: 5

Artikel: Notes sur l'église de Vugelles-la-Mothe
Autor: Gilliard, Fréd.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-24404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTES SUR L'ÉGLISE DE VUGELLES-LA-MOTHE

Le Conseil de paroisse de Fiez, et les communes de Vugelles - La Mothe et de Novalles ont entrepris, cette année, de restaurer la petite église de Vugelles, annexe de la paroissiale de Fiez. Bien que cette modeste construction ne soit pas classée au rang des monuments historiques, tous ont été d'avis qu'elle méritait mieux qu'une réparation utilitaire et, pour la rajeunir en respectant son passé, on n'a pas craincé de recourir spontanément aux conseils de personnes compétentes, d'un peintre et d'un architecte. C'est un exemple à citer et à suivre.

Malgré les atteintes subies au cours de précédentes « restaurations », l'église de Vugelles a gardé un charme rustique qui réside, pour beaucoup, dans ses proportions trapues, ses murs blanc déversés qu'étayent de larges contreforts, son clocher de bois, très villageois. L'intérieur, par contre, a perdu tout caractère religieux et architectural. Il y avait jadis, un chœur voûté en berceau, et une nef couverte en charpente. En 1878, la voûte du chœur qui menaçait ruine a été démolie, ainsi que l'arc d'entrée, et ses pieds-droits. Le plafond en lambris cintré de la nef, et la galerie latérale ont été prolongés dans l'espace ainsi obtenu¹. Il ne reste qu'un seul local très allongé, vide et froid. Le motif architectural le plus marquant, la fenêtre du fond du chœur est privée de son remplage. Elle constitue, avec la porte cintrée, étroite et basse, de la façade ouest, et une petite fenêtre rectangulaire retrouvée sur la façade sud, les seuls vestiges de l'architecture primitive de l'église qui ne doit pas être antérieure au XV^{me} siècle. La mention, à Vugelles, d'une église

¹ Ces renseignements sont tirés des procès-verbaux des séances des Municipalités de Vugelles-La Mothe et Novalles, qui m'ont été aimablement communiqués par M. le syndic Eug. Gaillard.

paroissiale dédiée à Saint-Maurice en 1228, doit se rapporter à une construction disparue. Mais le titre de paroissiale est encore donné à l'église que visitèrent, en 1416, les délégués de l'évêque Guillaume de Challant, et il est fort probable que celle-ci subsiste en grande partie dans l'édifice qui nous reste.

Des fouilles n'ont pu être opérées, faute d'un crédit spécial, et l'exploration archéologique a été limitée au sondage de l'enduit des murs, à l'intérieur. Aucune peinture décorative n'a été mise à jour, mais on a constaté la présence de deux enduits superposés, l'un recouvert d'un badigeon blanchâtre, uni, du XVI^{me} siècle, et un autre qui date probablement du XV^{me} siècle, jaunâtre, sur lequel ont été relevées, en un seul endroit, des traces très imprécises d'une décoration géométrique¹. La présence de ces enduits n'avait qu'un intérêt historique et ils étaient si détériorés qu'il a été impossible de les conserver.

Le piquage à vif de la maçonnerie très grossière, composée en partie de galets, en partie de blocs de tuf², n'a rien révélé d'intéressant, si ce n'est dans la façade sud, la présence de la petite fenêtre rectangulaire que nous avons déjà mentionnée. Elle a un encadrement en tuf, orné d'un chanfrein³.

Le clocher de charpente repose, d'une part sur le mur de façade, d'autre part sur deux massives colonnes de chêne, visibles à l'intérieur de l'église. Ces deux colonnes et la galerie qu'elles supportent, peuvent dater de la fin du XVI^{me} siècle. Le clocher proprement dit a été (à en juger par son architecture) transformé au début du XIX^{me} siècle. La bouie

¹ Contre le mur ouest, sous la galerie, à gauche en entrant.

² Quelques-uns de ces blocs, soigneusement taillés, sembleraient provenir de la démolition d'une construction plus ancienne.

³ On ne peut reconstituer l'architecture primitive de cette façade. Les trois fenêtres cintrées ont été créées en 1878, en agrandissant d'anciennes baies, dont il ne subsisterait que le cintre en tuf. La banale sacristie a aussi été maladroitement annexée à cette époque ; elle est construite avec les blocs de tuf de la voûte du chœur démolie.

du poinçon (qui a été remplacé) portait le nom de Charles Dugon, à Yverdon, et la date de 1805.

Une des deux cloches mérite de retenir notre attention. Elle est de la fin du XV^{me} siècle, ou du début du XVI^{me} siècle. Elle porte l'inscription suivante, en minuscules gothiques : *Ihus Ave Maria gracia plena Dominus tecum bndict* (Jésus, Ave Maria gracia plena Dominus tecum benedicta). Elle est ornée de quatre cachets rectangulaires, dont deux représentent le Christ, et les deux autres la Vierge et l'Enfant, et d'une petite bande composée d'une suite de fleurons. Sous l'inscription on relève un groupe de trois lettres, A + V. T. dont je ne devine pas la signification¹.

La seconde cloche a été fondue à Vevey en 1868. La table de communion est datée de 1642. On lit sur la porte de la chaire, à l'intérieur, la date de 1752.

La restauration qui vient d'être achevée a été forcément sommaire, les ressources étant très limitées.

La fenêtre du chœur reste encore veuve de son remplage, et celles de la nef gardent leurs menuiseries peu élégantes. A l'extérieur, le clocher, très détérioré par les intempéries, a été revêtu d'écailles métalliques, et pourvu de nouveaux cadrans d'horloge. Une peinture décorative exécutée par M. Ernest Correvon, au-dessus de la petite porte d'entrée, égale la façade ouest. Elle représente le Christ debout, dans une mandorle. Il est encadré par deux groupes de paysans. Deux enfants soutiennent une guirlande à ses pieds.

Des sondages opérés dans le cimetière ont mis à jour quelques dalles, très banales, des XVIII^{me} et XIX^{me} siècles. Elles concernent les familles Masset² et Pillichody.

Fréd. GILLIARD.

¹ La cloche mesure environ 65 cm. en hauteur. Son diamètre à la base est de 63 cm.

² Une partie de la seigneurie de La Mothe avait été acquise, en 1597, par Gérôme Masset, bourgeois et châtelain d'Yverdon. Voir l'article de M. Eug. Mottaz, sur la seigneurie de La Mothe, *Revue historique vaudoise*, 1896.